

Céret, le 1 2 DEC. 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le :

# LUNDI 18 DECEMBRE 2023 A 19H00 A LE PERTHUS SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

## **ORDRE DU JOUR:**

Adoption du procès-verbal de la séance du 27/11/2023

# 1/ FINANCES

- 1/1- Budget Principal Admission en non-valeur
- 1/2- Budget Principal Autorisation de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Principal
- 1/3- Budget Annexe Sainte Marguerite Autorisation de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Annexe Sainte Marguerite
- 1/4- Enfance jeunesse : avance de subventions aux associations
- 1/5- Office de Tourisme Communautaire « Vallespir Tourisme » : avance de subvention
- 1/6- Comité des Œuvres sociales Vallespir (COS Vallespir) : avance de subvention
- 1/7- Symphony Productions: avance de subvention
- 1/8- Fonds de concours aux communes membres : attributions

# 2/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2/1 - Avis sur la demande d'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche de la commune de Le Boulou au titre de l'année 2024

#### 3/ENVIRONNEMENT

3/1 – Redevance spéciale : approbation des tarifs 2024

#### 4/PERSONNEL

- 4/1 Rapport Social Unique de l'année 2022
- 4/2 Création d'un poste de Volontaire Territorial en Administration : accompagnement de l'entreprise

## 5/ COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU BUREAU

## **6/ AFFAIRES DIVERSES**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Michel COSTE

En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Collectivité et publiée sur les sites Internet de la Communauté de communes du Vallespir et de ses communes membres.